



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 67686

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les préoccupations des associations concernant l'accueil des demandeurs d'asile. Passée la période hivernale, les associations relèvent les difficultés de sortie des dispositifs particuliers d'accueil d'urgence hivernal, avec une saturation maximale des structures d'hébergement, ne laissant aucune possibilité aux nouveaux arrivants. Les associations sont particulièrement préoccupées par les étrangers en demande de titre de séjour pour raison de santé, les couples (en particulier avec enfants) dont un membre seulement est en situation régulière et l'autre en attente de statut. Tous soulignent l'importance des mesures d'accompagnement social pour tous les demandeurs d'asile ne bénéficiant pas de l'admission légale en CADA et demandent l'augmentation de la capacité CADA. Il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre, sans passer par l'expulsion ou la fermeture des frontières, pour résorber ces difficultés et éviter des phénomènes de crise ou des drames.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67686

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6212